

Avis 13-317 du personnel des ACVM Modification du Manuel du déposant SEDAR

Introduction

Le *Règlement 13-101 sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR)* (le « Règlement 13-101 ») intègre par renvoi le *Manuel du déposant* du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) (le « Manuel »). Le Manuel a fait l'objet d'un certain nombre de mises à jour, dont la plus récente remonte à 2006. Depuis, SEDAR a été mis à jour à de nombreuses occasions, tant en ce qui concerne les types de documents que les fonctionnalités. Le personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) publie le présent avis pour informer les utilisateurs qu'une nouvelle version du Manuel intégrant ces modifications est désormais disponible.

Version 8.15 du Manuel

La nouvelle version du Manuel contient des indications mises à jour et de nouvelles indications sur divers sujets, dont les suivants :

- la protection de la vie privée;
- des liens Internet mis à jour;
- les documents en XBRL;
- les procédures relatives au régime de passeport;
- le changement de l'accès aux documents déposés dans SEDAR, de « public » à « non public »;
- les procédures de dépôt visées par des règlements et des instructions générales des ACVM;
- les états des dossiers dans SEDAR (par exemple, prêt pour le définitif);
- les types de correspondance pouvant être envoyés au moyen de SEDAR;
- les catégories, les types et les documents se rapportant aux dossiers déposés électroniquement dans SEDAR.

La version 8.15 du Manuel correspond à la dernière version de SEDAR (version 8.15) mise en œuvre le 13 décembre 2010. Cette version du Manuel sera accessible sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Renseignements

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le représentant du service à la clientèle SEDAR de votre région ou avec le Service d'assistance de CDS INC. au 1-800-219-5381.

Le 13 décembre 2010